

---

# Informations diverses

<b>1</b>	<b>Chronique monétaire 2019</b>	<b>208</b>
<b>2</b>	<b>Organes de la Banque et conseils consultatifs régionaux</b>	<b>213</b>
<b>3</b>	<b>Organigramme</b>	<b>216</b>
<b>4</b>	<b>Publications et moyens d'information</b>	<b>218</b>
<b>5</b>	<b>Adresses</b>	<b>222</b>
<b>6</b>	<b>Abréviations et différences dans les totaux</b>	<b>224</b>

# 1

## Chronique monétaire 2019

---

Janvier

Le 11 janvier, la Banque nationale annonce qu'elle octroie désormais l'accès au système SIC à des entreprises fintech qui disposent d'une autorisation correspondante de la FINMA et exploitent un modèle d'affaires important pour le trafic des paiements en francs (voir page 78).

Mars

Le 4 mars, la Banque nationale annonce une perte de 14,9 milliards de francs pour l'exercice 2018. Elle fixe à 5,4 milliards de francs le montant à attribuer à la provision pour réserves monétaires au titre de l'exercice 2018. Après prise en compte de la réserve pour distributions futures de 67,3 milliards, le bénéfice porté au bilan s'établit à 47 milliards de francs. Il est ainsi possible de procéder au versement d'un dividende de 15 francs par action, ce qui correspond au maximum prévu par la loi, ainsi qu'à la distribution de 1 milliard de francs à la Confédération et aux cantons. En outre, la Confédération et les cantons ont droit à un montant supplémentaire de 1 milliard de francs, étant donné que le solde de la réserve pour distributions futures excède 20 milliards de francs après affectation du bénéfice. Le montant à distribuer, soit 2 milliards de francs au total, revient pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons (voir *Rapport de gestion 2018*, pages 155 ss).

Le 5 mars, la Banque nationale présente la nouvelle coupure de 1000 francs, la cinquième de la nouvelle série de billets de banque. Cette coupure, qui évoque le goût de la communication cultivé en Suisse, est mise en circulation le 13 mars (voir page 70).

Lors de l'examen du 21 mars de la situation économique et monétaire, la Banque nationale maintient le cap expansionniste de sa politique monétaire. De cette manière, elle stabilise l'évolution des prix et soutient l'activité économique. La marge de fluctuation du Libor à trois mois demeure comprise entre  $-1,25\%$  et  $-0,25\%$ , et le taux d'intérêt appliqué aux avoirs à vue détenus à la BNS reste fixé à  $-0,75\%$ . Depuis l'examen de décembre 2018, le franc s'est légèrement déprécié en valeur pondérée par le commerce extérieur. Dans l'ensemble, il s'inscrit toujours à un niveau élevé, et la situation sur le marché des changes demeure fragile. Le taux d'intérêt négatif et la disposition de la Banque nationale à intervenir au besoin sur le marché des changes sont ainsi toujours nécessaires. Ils maintiennent à un bas niveau l'attrait des placements en francs et réduisent les pressions à la hausse sur le franc (voir pages 38 ss).

Juin

Lors de l'examen du 13 juin de la situation économique et monétaire, la Banque nationale maintient le cap expansionniste de sa politique monétaire. De cette manière, elle stabilise l'évolution des prix et soutient l'activité économique. Le taux appliqué aux avoirs à vue détenus à la Banque nationale demeure fixé à  $-0,75\%$ . La BNS continue d'intervenir au besoin sur le marché des changes en tenant compte de la situation pour l'ensemble des monnaies (voir pages 38 ss).

La Banque nationale introduit lors de l'examen de juin le taux directeur de la BNS et indique qu'elle prendra et communiquera désormais ses décisions de politique monétaire en fixant le niveau de ce taux. Elle s'emploie à maintenir les taux d'intérêt à court terme du marché monétaire gagé en francs à un niveau proche de celui de son taux directeur. Le taux directeur de la BNS remplace la marge de fluctuation assignée au Libor à trois mois et est fixé à  $-0,75\%$  (voir page 40).

La Banque nationale présente par ailleurs son *Rapport sur la stabilité financière*. Elle constate que les deux grandes banques ont accompli de nouveaux progrès dans la mise en œuvre de la réglementation *too big to fail* dans l'environnement actuel, et ce aussi bien pour la résilience que pour l'assainissement et la liquidation ordonnée. Dans le domaine de l'assainissement et de la liquidation ordonnée, la BNS soutient les adaptations de l'ordonnance sur les fonds propres proposées par le Conseil fédéral. Du côté des banques axées sur le marché intérieur, l'encours des prêts hypothécaires a poursuivi sa forte progression. La BNS considère la politique d'octroi menée en matière de prêts hypothécaires dans le segment des objets résidentiels de rendement comme particulièrement risquée. Elle continue d'estimer que des mesures ciblées sont nécessaires dans ce segment. Selon l'évaluation de la BNS, les banques axées sur le marché intérieur détiennent suffisamment de fonds propres pour faire face aux risques auxquels elles sont exposées (voir pages 96 ss).

La Banque nationale annonce en outre qu'elle a adhéré en avril au Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS). Cette adhésion permettra d'échanger des expériences avec les autres banques centrales et d'acquérir des connaissances permettant de mieux évaluer les répercussions possibles des risques climatiques sur l'économie et le système financier (voir page 118).

Le 30 juin, La Banque nationale annonce la création par la BRI d'un hub d'innovation. Celui-ci vise à favoriser la collaboration des banques centrales dans le domaine des technologies financières innovantes et à développer des biens et services publics dans le domaine de la technologie afin de continuer à améliorer le fonctionnement du système financier mondial. Dans une première étape, trois centres de ce hub seront ouverts, dont un en Suisse avec le soutien de la BNS (voir page 113).

**Juillet** La Banque nationale annonce le 26 juillet qu'elle-même et les 21 autres instituts d'émission signataires ne reconduiront pas le quatrième accord sur l'or signé en mai 2014 lorsqu'il arrivera à échéance le 26 septembre 2019. Datant de 1999, le premier accord avait été conclu afin de coordonner les ventes d'or de certaines banques centrales, dont la BNS. Par la suite, il avait été renouvelé à trois reprises, ses termes devenant progressivement moins contraignants (voir page 118).

**Août** Le 27 août, la Banque nationale publie les résultats de son enquête sur la numérisation et la fintech dans les banques suisses. Il en ressort que les banques s'attendent à une forte numérisation de l'intermédiation financière, et qu'elles voient dans la numérisation avant tout des opportunités, en particulier pour réduire les coûts et augmenter la qualité des services. Les défis découlent notamment de l'intensification de la concurrence entre les banques et avec les nouveaux acteurs du marché tels que les entreprises big tech ou les banques numériques (voir pages 98 et 99).

**Septembre** Le 3 septembre, la Banque nationale présente la nouvelle coupure de 100 francs, qu'elle mettra en circulation à partir du 12 septembre. Cette sixième coupure montre la Suisse comme un pays empreint de tradition humanitaire. Elle vient compléter la nouvelle série de billets de banque, qui a pour thème «La Suisse aux multiples facettes» (voir pages 70, 72 et 73).

Lors de l'examen du 19 septembre de la situation économique et monétaire, la Banque nationale maintient le cap expansionniste de sa politique monétaire et laisse inchangés, à  $-0,75\%$ , son taux directeur et le taux d'intérêt appliqué aux avoirs à vue à la BNS. Elle reste disposée à intervenir au besoin sur le marché des changes. Ce faisant, elle tient compte de la situation pour l'ensemble des monnaies. Il demeure nécessaire de mener une politique monétaire expansionniste en raison du ralentissement de la croissance internationale et de la faiblesse des perspectives d'inflation en Suisse (voir pages 38 ss).

La Banque nationale annonce par ailleurs qu'elle adapte, avec effet au 1<sup>er</sup> novembre, la base de calcul pour le prélèvement de l'intérêt négatif sur les avoirs à vue à la BNS. L'adaptation conduit, pour le système bancaire, à une augmentation du montant exonéré, soit de la part des avoirs à vue qui est exemptée, et à une diminution des recettes de la BNS issues du prélèvement de l'intérêt négatif. Par cette mesure, la BNS tient compte du fait que le contexte de taux d'intérêt bas à l'échelle mondiale s'est encore renforcé et pourrait se poursuivre sur une plus longue période, et elle limite la charge que représente le taux d'intérêt négatif pour le système bancaire à ce qui est nécessaire pour la politique monétaire (voir pages 40, 62 et 63).

Le 8 octobre, la Banque nationale annonce avoir signé avec la BRI un accord opérationnel relatif au centre suisse du hub d'innovation de la BRI. Les travaux de recherche de ce centre doivent porter dans un premier temps sur deux projets. Le premier examinera la possibilité d'intégrer une monnaie numérique de banque centrale dans une infrastructure reposant sur la technologie des registres distribués. Le second doit analyser les implications pour les banques centrales de l'automatisation et de la fragmentation accrues des marchés financiers (voir page 113).

Octobre

Le 22 octobre, la Banque nationale inaugure à son siège de Zurich le Forum BNS. Par cet espace accessible au public, elle offre aux visiteurs la possibilité de s'informer sur la Banque nationale et d'échanger avec des collaborateurs de la BNS (voir *Rapport de durabilité 2019*, page 17).

Le 3 décembre, la Banque nationale annonce une adaptation de l'OBN, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. En plus de l'harmonisation de différents termes dans la perspective de l'entrée en vigueur de la loi sur les services financiers (LSFin) et de la loi sur les établissements financiers (LEFin) le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la BNS apporte des modifications concernant les postes du bilan déterminants pour le calcul des réserves minimales (voir page 65).

Décembre

Lors de l'examen du 12 décembre de la situation économique et monétaire, la Banque nationale laisse inchangés, à  $-0,75\%$ , son taux directeur et le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue à la BNS. Elle reste disposée à intervenir au besoin sur le marché des changes. Ce faisant, elle tient compte de la situation pour l'ensemble des monnaies. Il demeure nécessaire de mener une politique monétaire expansionniste compte tenu des perspectives d'inflation en Suisse. En valeur pondérée par le commerce extérieur, le franc est resté pratiquement inchangé par rapport à septembre 2019. Il s'inscrit ainsi toujours à un niveau élevé, et la situation sur le marché des changes demeure fragile. Le taux d'intérêt négatif et la disposition de la Banque nationale à intervenir contrent l'attrait des placements en francs et réduisent de la sorte les pressions à la hausse sur la monnaie suisse. De cette manière, la Banque nationale stabilise l'évolution des prix et soutient l'activité économique (voir pages 38 ss). Par ailleurs, la Banque nationale approuve la révision des directives d'autoréglementation des banques dans le segment des objets de rendement, qui entrera en vigueur en janvier 2020 (voir page 100).

Janvier 2020

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la révision partielle de la loi sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMMP) entre en vigueur. De ce fait, le délai d'échange applicable aux billets de banque rappelés est supprimé, et les coupures de la sixième série, mise en circulation en 1976, et de toutes les séries consécutives pourront être échangées auprès de la Banque nationale pendant une durée illimitée (voir page 71).

Le 9 janvier 2020, la Banque nationale annonce qu'elle entend conclure une convention additionnelle avec le DFF concernant la distribution du bénéfice pour les exercices 2019 et 2020. En effet, le solde de la réserve pour distributions futures s'établira à environ 86 milliards de francs après affectation du bénéfice attendu de quelque 49 milliards de francs (voir pages 92, 155, 159 et 160).

# 2

## Organes de la Banque et conseils consultatifs régionaux

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020

### CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 2016-2020)

Barbara Janom Steiner	avocate, présidente du Conseil de banque, présidente du Comité de nomination, membre du Comité de rémunération, 2015/2016 <sup>1</sup>
* Olivier Steimer	membre de différents conseils d'administration, vice-président du Conseil de banque, président du Comité de rémunération, membre du Comité de nomination, 2009/2016 <sup>1</sup>
* Vania Alleva	vice-présidente de l'Union syndicale suisse et présidente du syndicat Unia, 2019 <sup>1</sup>
Christoph Ammann	président du Conseil-exécutif et directeur de l'économie, de l'énergie et de l'environnement du canton de Berne, 2019 <sup>1</sup>
* Monika Bütler	professeure à l'Université de Saint-Gall, membre du Comité de rémunération et du Comité des risques, 2010/2016 <sup>1</sup>
* Heinz Karrer	président d'économiesuisse (Fédération des entreprises suisses), membre du Comité d'audit, 2014/2016 <sup>1</sup>
Christoph Lengwiler	chargé de cours externe à l'Institut de services financiers de Zoug de la Haute école de Lucerne, président du Comité d'audit, 2012/2016 <sup>1</sup>
Shelby R. du Pasquier	avocat et associé de Lenz & Staehelin, président du Comité des risques, 2012/2016 <sup>1</sup>
Ernst Stocker	conseiller d'Etat et chef de la Direction des finances du canton de Zurich, membre du Comité d'audit, 2010/2016 <sup>1</sup>
* Cédric Pierre Tille	professeur à l'Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, membre du Comité de nomination et du Comité des risques, 2011/2016 <sup>1</sup>
Christian Vitta	président du Conseil d'Etat et directeur du Département des finances et de l'économie du canton du Tessin, 2016 <sup>1</sup>

Conformément à l'art. 40, al. 1, LBN, les membres du Conseil de banque sont de nationalité suisse.

\* Elu/e par l'Assemblée générale.

<sup>1</sup> Année de l'entrée en fonction initiale et année de l'entrée en fonction après la nomination ou l'élection la plus récente au Conseil de banque.

### PRINCIPAUX LIENS D'INTÉRÊTS DES MEMBRES DU CONSEIL DE BANQUE

Les informations relatives aux principaux liens d'intérêts des membres du Conseil de banque sont disponibles sur Internet à l'adresse [www.snb.ch](http://www.snb.ch), La BNS/Organes de surveillance et de direction/Conseil de banque.

### ORGANE DE RÉVISION

(Période administrative 2019-2020)

KPMG SA

---

## DIRECTION GÉNÉRALE

(Période administrative 2015-2021)

---

Thomas J. Jordan	président de la Direction générale, chef du 1 <sup>er</sup> département, Zurich
Fritz Zurbrügg	vice-président de la Direction générale, chef du 2 <sup>e</sup> département, Berne
Andréa M. Maechler	membre de la Direction générale, cheffe du 3 <sup>e</sup> département, Zurich

---

Conformément à l'art. 44, al. 1, LBN, les membres de la Direction générale sont de nationalité suisse et ont leur domicile en Suisse.

---

## DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE

(Période administrative 2015-2021)

---

Thomas J. Jordan	président de la Direction générale, chef du 1 <sup>er</sup> département, Zurich
Fritz Zurbrügg	vice-président de la Direction générale, chef du 2 <sup>e</sup> département, Berne
Andréa M. Maechler	membre de la Direction générale, cheffe du 3 <sup>e</sup> département, Zurich
Martin R. Schlegel	membre suppléant de la Direction générale, 1 <sup>er</sup> département, Zurich
Dewet Moser	membre suppléant de la Direction générale, 2 <sup>e</sup> département, Berne
Thomas Moser	membre suppléant de la Direction générale, 3 <sup>e</sup> département, Zurich

---

Conformément à l'art. 44, al. 1 et 3, LBN, les membres de la Direction générale et leurs suppléants sont de nationalité suisse et ont leur domicile en Suisse.

---

## PRINCIPAUX LIENS D'INTÉRÊTS DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE

---

Les informations relatives aux principaux liens d'intérêts des membres de la Direction générale élargie sont disponibles sur Internet à l'adresse [www.snb.ch](http://www.snb.ch), La BNS/Organes de surveillance et de direction/Direction générale élargie.

---



## CONSEILS CONSULTATIFS RÉGIONAUX

(Période administrative 2016-2020)

<b>Fribourg, Valais et Vaud</b>	Hélène Béguin, associée, membre du conseil d'administration de KPMG Holding SA et responsable du marché pour la Suisse romande, présidente
	Alain Métrailler, président et directeur de Dénériaz SA, Sion
	Aude Pugin, Chief Executive Officer d'Apco Technologies S.A.
<b>Genève, Jura et Neuchâtel</b>	Carole Hubscher Clements, présidente du conseil d'administration de Caran d'Ache SA, présidente
	Pierre Aebischer, membre du conseil d'administration et directeur d'Isobar Technologies Switzerland SA
	Jean-Marc Thévenaz, directeur général d'easyJet Switzerland SA
<b>Mittelland</b>	Stephan Maeder, président du conseil d'administration de Bernensis Hotel AG et directeur de l'hôtel Carlton-Europe, Interlaken, président
	Josef Maushart, président du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Fraisa Holding AG
	Peter Schmid, directeur de la Région de vente Nord-Ouest de la Suisse – Suisse centrale – Zurich, de Coop
<b>Suisse centrale</b>	Thomas Herbert, Chief Executive Officer des Grands Magasins Globus SA, président
	Alain Grossenbacher, propriétaire et Chief Executive Officer d'Eberli AG
	Norbert Patt, Chief Executive Officer de Bergbahnen Engelberg-Trübsee-Titlis AG
	Adrian Steiner, membre du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Thermoplan AG
<b>Suisse du Nord-Ouest</b>	Stefano Patrignani, directeur de la coopérative Migros Bâle, président
	Thomas Ernst, président du conseil d'administration de Gruner AG
	Thomas Knopf, Chief Executive Officer d'ULTRA-BRAG SA
	Monika Walser, Chief Executive Officer et copropriétaire de l'entreprise de Sede AG
<b>Suisse italienne</b>	Roberto Ballina, membre du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Tensol Rail SA, président
	Riccardo Biaggi, Managing Partner de Fiduciaria Mega SA
	Enzo Lucibello, président de DISTI (Distributori Ticinesi)
<b>Suisse orientale</b>	Andreas Schmidheini, copropriétaire et Chief Executive Officer de Varioprint SA, président
	Christoph Schmidt, membre de la direction générale du groupe Weisse Arena et membre du conseil d'administration de l'hôtel Schweizerhof Flims-Waldhaus AG
	Christoph Tobler, membre du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Sefar Holding SA
	Franziska A. Tschudi Sauber, déléguée du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Weidmann Holding AG
<b>Zurich</b>	Patrick Candrian, directeur de SV Suisse et membre de la direction de SV Group (Suisse) SA, président
	Marianne Janik, Chief Executive Officer de Microsoft Suisse Sàrl
	Martin Hirzel, membre du conseil d'administration de Bucher Industries SA

# 3 Organigramme

---

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**ORGANE DE RÉVISION**

---

**CONSEIL DE BANQUE**

**RÉVISION INTERNE**

---

**DIRECTION GÉNÉRALE**

---

**DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE**

---

**COLLÈGE DES SUPPLÉANTS**

---

**1<sup>er</sup> DÉPARTEMENT**

---

**Secrétariat général**

Secrétariat des organes de la banque

Communication

Documentation

Coordination de la recherche et éducation économique

**Affaires économiques**

Analyses de politique monétaire

Prévisions d'inflation

Conjoncture

**Coopération monétaire internationale**

Coordination multilatérale

Analyses de politique économique internationale

Coopération bilatérale

**Statistique**

Balance des paiements et Comptes financiers de la Suisse

Statistique bancaire

Publications et banques de données

**Affaires juridiques**

**Compliance**

**Ressources humaines**

**Immeubles et services**

## 2<sup>e</sup> DÉPARTEMENT

---

### **Stabilité financière**

---

Système bancaire  
Banques d'importance systémique  
Surveillance

### **Billets et monnaies**

---

Assistance technique  
Approvisionnement et logistique  
Traitement du numéraire  
Circulation du numéraire

### **Comptabilité**

---

### **Controlling**

---

### **Gestion des risques**

---

### **Risques opérationnels et sécurité**

---

## 3<sup>e</sup> DÉPARTEMENT

---

### **Marchés monétaire et des changes**

---

Marché monétaire  
Devises et or

### **Gestion des actifs**

---

Gestion de portefeuille  
Négoce de portefeuille

### **Opérations bancaires**

---

Analyses des opérations bancaires  
Middle office  
Back office

### **Informatique**

---

Applications de banque centrale  
Systèmes d'informations statistiques et économiques  
Processus opérationnels internes  
Infrastructure  
Services informatiques centraux

### **Analyse des marchés financiers**

---

### **Singapour**

---

## Sites Internet

**WWW.SNB.CH**

La Banque nationale suisse fournit sur son propre site, sous diverses rubriques, des informations relatives à son organisation et à ses tâches ainsi qu'à ses statistiques et à ses publications. Ce site propose en outre des informations destinées aux médias, aux marchés financiers, aux actionnaires et au public, en français, en allemand, en italien et en anglais.

La Banque nationale publie sur son site ses *communiqués de presse*, les *exposés* des membres de la Direction générale et, chaque semaine, les *Données importantes de politique monétaire*.

Les *exposés* des membres de la Direction générale dédiés à des questions de politique monétaire paraissent, en règle générale, en français, en allemand ou en anglais, avec un résumé en français, en allemand, en italien et en anglais.

Les *Données importantes de politique monétaire* portent sur le taux directeur de la BNS, le SARON, le taux spécial, le taux d'intérêt sur les avoirs en comptes de virement et le facteur d'exonération. Elles comprennent également des indications sur les avoirs à vue à la Banque nationale ainsi que sur l'exigence légale en matière de réserves minimales et sur son respect par les banques.

Un *glossaire* se trouve également sur le site de la Banque nationale. Il explique les principaux termes du monde de la finance et de la politique monétaire. Les *Questions et réponses* traitent de thèmes qui concernent l'institution.

**HTTPS://DATA.SNB.CH**

Sur son *portail de données*, la BNS met à disposition un grand nombre de données statistiques essentielles à la politique monétaire et à l'observation de l'économie. Les statistiques que la Banque nationale dresse sur les banques, les marchés financiers, la balance des paiements, les investissements directs, la position extérieure et les comptes financiers de la Suisse représentent une base importante de données. Le portail de données propose des tableaux et des graphiques paramétrables dans le menu Tableaux, des séries chronologiques complémentaires dans le menu Séries et une Infothèque. Cette dernière contient des informations sur le portail de données ainsi qu'une page d'aperçu de chaque section, qui présente les données disponibles et fournit de brèves explications sur le contexte. Des textes (*dossiers thématiques*) étroitement liés aux données publiées figurent également dans l'Infothèque.

## CHAÎNE YOUTUBE ET TWITTER

Médias sociaux

La Banque nationale propose une offre étendue de vidéos sur sa *chaîne YouTube*. De nombreux films présentent les éléments graphiques et de sécurité dont sont dotés les nouveaux billets de banque ainsi que leur processus de fabrication. Le film «La Banque nationale suisse – Son action et son fonctionnement», d’une durée de 15 minutes, donne un aperçu de l’institution et de la conduite de la politique monétaire. Les films sont disponibles en français, en allemand, en italien et en anglais. Cette chaîne YouTube propose en outre les enregistrements vidéo des conférences de presse et des assemblées générales (Web TV), ainsi que ceux des événements organisés par la Recherche de la BNS (TV-Recherche). La chaîne YouTube et les différents films sont disponibles sur le site Internet de la BNS.

La Banque nationale annonce en quatre langues sur *Twitter* les informations et publications disponibles dans son offre en ligne.

## RAPPORT DE GESTION

Publications

Le *Rapport de gestion* paraît fin mars sous forme électronique et début avril sous forme imprimée, en français, en allemand, en italien et en anglais.

## BULLETIN TRIMESTRIEL

Le *Bulletin trimestriel* comprend le *Rapport sur la politique monétaire*, destiné à la Direction générale pour l’examen trimestriel de la situation économique et monétaire, et la partie *Signaux conjoncturels – Résultats des entretiens menés par la BNS avec les entreprises*. Il est publié à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre en français, en allemand et en italien (sous forme imprimée et électronique); la version anglaise paraît uniquement en ligne.

## RAPPORT SUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Le *Rapport sur la stabilité financière* contient une appréciation de la stabilité du secteur bancaire suisse. Il paraît chaque année en anglais au mois de juin, puis en français et en allemand au mois d’août (sous forme imprimée et électronique).

## PUBLICATIONS STATISTIQUES

Les publications *Les banques en Suisse* et *Investissements directs* paraissent chaque année en français, en allemand et en anglais (sous forme imprimée et électronique). La publication *Les banques en Suisse* commente la structure et l’évolution du secteur bancaire suisse. Les données reposent pour l’essentiel sur les enquêtes que la BNS mène auprès des banques. Cette publication paraît chaque année au mois de juin. La publication *Investissements directs* commente l’évolution des investissements directs suisses à l’étranger et des investissements directs étrangers en Suisse. Elle paraît chaque année au mois de décembre.

#### **SNB ECONOMIC STUDIES, SNB WORKING PAPERS ET SNB RESEARCH REPORT**

La Banque nationale publie des articles et travaux de recherche économiques dans ses *Swiss National Bank Economic Studies* et ses *Swiss National Bank Working Papers*. La langue de parution est en général l'anglais (sous forme imprimée et électronique, ou seulement sous forme électronique). Le *Swiss National Bank Research Report* présente une rétrospective des travaux de recherche menés par la Banque nationale au cours de l'année écoulée (publication en anglais, sous forme électronique).

#### **RAPPORT DE DURABILITÉ**

Le *Rapport de durabilité* expose la manière dont la Banque nationale applique le principe de durabilité dans les domaines touchant au personnel, à la société et à l'environnement. Il paraît chaque année en français, en allemand, en italien et en anglais (sous forme électronique).

#### **LA BANQUE NATIONALE SUISSE EN BREF**

La brochure *La Banque nationale suisse en bref* décrit les tâches, l'organisation et les fondements juridiques des activités de la Banque nationale. Elle paraît en français, en allemand, en italien et en anglais (sous forme imprimée et électronique).

#### **BANQUE NATIONALE SUISSE 1907-2007**

L'ouvrage commémoratif paru à l'occasion du centenaire de la Banque nationale retrace l'histoire de cette dernière et traite de différents sujets portant sur la politique monétaire. Les versions électroniques peuvent être consultées en ligne dans les quatre langues sur [www.snb.ch](http://www.snb.ch), La BNS/Histoire/Publications. Les ouvrages commémoratifs précédents y sont aussi disponibles, en français et en allemand.

#### **LA BANQUE NATIONALE SUISSE À BERNE – UNE CHRONIQUE ILLUSTRÉE**

L'ouvrage *La Banque nationale suisse à Berne – Une chronique illustrée* a été publié en collaboration avec la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) à l'occasion du centenaire de l'inauguration du bâtiment principal sis Place fédérale 1, à Berne. La version électronique de cette publication bilingue (allemand/français) peut être consultée sur [www.snb.ch](http://www.snb.ch), La BNS/Histoire/Publications.

### **MONETARY ECONOMIC ISSUES TODAY**

Cet ouvrage publié par la Banque nationale à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire d'Ernst Baltensperger réunit 27 contributions, qui proposent un tour d'horizon de l'économie monétaire et une synthèse de l'état actuel de la recherche. Il est disponible en librairie.

### **NOTRE BANQUE NATIONALE**

*Notre Banque nationale*, moyen d'information destiné aux écoles et à un large public, se trouve sur le site [our.snb.ch](http://our.snb.ch) et explique de façon simple et claire le monde de la Banque nationale, la politique monétaire, l'importance de la stabilité des prix, l'histoire du cours plancher et d'autres thèmes. Cette documentation est disponible en français, en allemand, en italien et en anglais. Elle est par ailleurs disponible dans ces quatre langues sous la forme d'une brochure (en version imprimée et électronique).

Offre de formation

### **ICONOMIX**

*Iconomix* est une offre de formation proposée en ligne par la Banque nationale. Elle comprend un matériel d'enseignement varié, à télécharger ou à commander. Elle s'adresse principalement aux enseignants du degré secondaire II (gymnases et écoles professionnelles) qui donnent des cours portant sur l'économie et la société, mais est aussi accessible au grand public. Cette offre est disponible en français, en allemand et en italien; certains contenus sont également proposés en anglais. Le site est accessible librement sur [www.iconomix.ch](http://www.iconomix.ch).

Banque nationale suisse, Bibliothèque

E-mail: [library@snb.ch](mailto:library@snb.ch)

Téléphone: +41 58 631 11 50

Courrier postal: Case postale, 8022 Zurich

Adresse: Forum BNS, Fraumünsterstrasse 8, 8001 Zurich

Commandes de publications  
et de moyens d'information

# 5 Adresses

---

---

## SIÈGES

<b>Berne</b>	Place fédérale 1 Case postale 3003 Berne	Téléphone: +41 58 631 00 00 Fax: +41 58 631 50 00 E-mail: snb@snb.ch
<b>Zurich</b>	Börsenstrasse 15 Case postale 8022 Zurich	Téléphone: +41 58 631 00 00 Fax: +41 58 631 50 00 E-mail: snb@snb.ch

---

## REPRÉSENTATIONS

<b>Bâle</b>	Freie Strasse 27 Case postale 4001 Bâle	Téléphone: +41 58 631 40 00 E-mail: basel@snb.ch
<b>Genève</b>	Rue de la Croix-d'Or 19 Case postale 1211 Genève 3	Téléphone: +41 58 631 40 20 E-mail: geneve@snb.ch
<b>Lausanne</b>	Avenue de la Gare 18 Case postale 1001 Lausanne	Téléphone: +41 58 631 40 10 E-mail: lausanne@snb.ch
<b>Lucerne</b>	Münzgasse 6 Case postale 6007 Lucerne	Téléphone: +41 58 631 40 40 E-mail: luzern@snb.ch
<b>Lugano</b>	Via Giovan Battista Pioda 6 6900 Lugano	Téléphone: +41 58 631 40 60 E-mail: lugano@snb.ch
<b>Saint-Gall</b>	Neugasse 43 Case postale 9004 Saint-Gall	Téléphone: +41 58 631 40 70 E-mail: st.gallen@snb.ch

---

## AGENCES

La Banque nationale suisse a également des agences, gérées par des banques cantonales, dans les localités suivantes: Altdorf, Appenzell, Coire, Fribourg, Genève, Glaris, Liestal, Lucerne, Sarnen, Schaffhouse, Schwyz, Sion, Stans et Zoug.

---



---

## SUCCURSALE

---

<b>Singapour</b>	8 Marina View #35-02 Asia Square Tower 1 Singapore 018960 UEN T13FC0043D	Téléphone: +65 65 80 8888 E-mail: singapore@snb.ch
------------------	---	---

---

---

## FORUM BNS

---

<b>Zurich</b>	Fraumünsterstrasse 8 8001 Zurich	Téléphone: +41 58 631 80 20 E-mail: forum@snb.ch
---------------	-------------------------------------	---

---

---

## BIBLIOTHÈQUE

---

<b>Zurich</b>	Forum BNS, Fraumünsterstrasse 8 8001 Zurich	Téléphone: +41 58 631 11 50 Fax: +41 58 631 50 48 E-mail: library@snb.ch
---------------	---	--

---

---

## SITE INTERNET

---

[www.snb.ch](http://www.snb.ch)

---

# 6

## Abréviations et différences dans les totaux

---

---

### CHIFFRES ARRONDIS

Les chiffres figurant dans le compte de résultat, le bilan et les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent par conséquent ne pas correspondre exactement à la somme des composantes.

Un zéro (0 ou 0,0) représente une valeur arrondie. Il signifie une valeur inférieure à la moitié de l'unité utilisée (zéro arrondi).

Un tiret (-) signifie une valeur rigoureusement nulle (néant).

---

---

### ABRÉVIATIONS

AEMF	Autorité européenne des marchés financiers
AI	assurance-invalidité
al.	alinéa
APG	régime des allocations pour perte de gain
art.	article
ASR	Autorité fédérale de surveillance en matière de révision
AUD	dollar australien
AVS	assurance-vieillesse et survivants
BCE	Banque centrale européenne
BNS	Banque nationale suisse
BRI	Banque des Règlements Internationaux
CAD	dollar canadien
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire de la BRI
CCCT	créance comptable à court terme
CLO	<i>collateralized loan obligation</i> (obligation structurée adossée à un prêt)
CLS	Continuous Linked Settlement
CM	Comité des marchés de la BRI
CMF	Comité des marchés financiers de l'OCDE
CMFI	Comité monétaire et financier international du FMI
CNY	yuan (renminbi)
CPE	Comité de politique économique
CPIM	Comité sur les paiements et les infrastructures de marché de la BRI
CSF	Conseil de stabilité financière
CSFM	Comité sur le système financier mondial de la BRI
CSSP	Comité des statistiques et de la politique statistique
Cst.	Constitution fédérale
DFF	Département fédéral des finances
DKK	couronne danoise
DTS	droit de tirage spécial du FMI
EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
EUR	euro

---

Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
Fed	Réserve fédérale (banque centrale des Etats-Unis)
FFRPC	Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
FMI	Fonds monétaire international
G20	Groupe des vingt, rassemblant les principaux pays industrialisés et émergents
GAAP	Generally Accepted Accounting Principles
GBP	livre sterling
GFXC	Comité suisse du marché des changes (Global Foreign Exchange Committee)
IPC	indice suisse des prix à la consommation
ISDA	International Swaps and Derivatives Association
JPY	yen
KOF	Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ
KRW	won sud-coréen
LBN	loi sur la Banque nationale
LCH	London Clearing House
LEFin	loi sur les établissements financiers
let.	lettre
Libor	London Interbank Offered Rate
LIMF	loi sur l'infrastructure des marchés financiers
LSFin	loi sur les services financiers
LSR	loi sur la surveillance de la révision
LUMMP	loi sur l'unité monétaire et les moyens de paiement
MNBC	monnaie numérique de banque centrale
NAE	nouveaux accords d'emprunt du FMI
NGFS	Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (Central Banks and Supervisors Network for Greening the Financial System)
NSDD	norme spéciale de diffusion des données du FMI
OBN	ordonnance de la Banque nationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFL	Office fédéral du logement
OFS	Office fédéral de la statistique
OIT	Organisation internationale du travail
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
ORAb	ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse
ORP	office régional de placement
PIB	produit intérieur brut
PME	petites et moyennes entreprises
RPC	Recommandations relatives à la présentation des comptes
RS	Recueil systématique du droit fédéral
SARON	Swiss Average Rate Overnight

SCI	système de contrôle interne
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEK	couronne suédoise
SFI	Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales
SGD	dollar de Singapour
SIC	Swiss Interbank Clearing
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
TBTF	<i>too big to fail</i>
TIC	technologies de l'information et de la communication
UE	Union européenne
UO	unité d'organisation
USD	dollar des Etats-Unis